

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°52 - décembre 2010

SOMMAIRE

Liberté d'expression et internet. page 2

Démocratie. et répression. pages 2 & 3

Autour du prix Nobel. pages 3 & 4.

Liberté religieuse. page 5

Les avocats. L'Appareil judiciaire. pages 5 & 6

Conflits du travail. Condition ouvrière. page 6

Mouvements de masse. Conflits fonciers. page 7

Minorités ethniques. pages 7 & 8

Question ouïghoure

Question tibétaine

Question mongole

Hongkong. Macao page 8

Informations diverses. pages 8 & 9

Bibliographie.. page 10

Sources d'information. page 10

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan)

Nous contacter :

communication@ldh-france.org en mentionnant en objet «Groupe Chine».

Après la cérémonie d'Oslo.

La chaise vide du dix décembre justifie par elle-même l'octroi du prix au lauréat et marquera les esprits ; l'émotion qu'elle a suscitée a effacé une bonne part du prestige que le régime chinois avait pensé obtenir avec l'Exposition universelle et les Jeux olympiques de 2008. Ceux-ci avaient été obtenus grâce à des promesses de progrès des libertés dont aucune ne fut respectée une fois les Jeux terminés. Les grotesques injonctions faites aux gouvernements de ne pas se rendre à Oslo, les interdictions de voyages à l'étranger à l'encontre des intellectuels libéraux, la ridicule création concomitante d'un prix Confucius ont exposé l'arrogance, le manque de discernement et la maladresse d'un régime qui se croit permis beaucoup de choses, depuis qu'on lui dit, ici et là, que sa croissance autoproclamée allait sauver l'économie mondiale et puisqu'il veut désormais peser de manière décisive sur les affaires de la planète.

Sans doute, le parti communiste est-il mal à l'aise car il ne peut s'empêcher de ternir son image. Lorsqu'il traite Liu Xiaobo de «criminel», il se réfère à des affirmations anciennes, tirées on ne sait d'où, et ne parle pas de la Charte 08, texte qui pourtant a déclenché en deux jours son arrestation. C'est que les principes de cette Charte sont si proches des principes universellement reconnus de la démocratie que les déclarer «criminels» reviendraient à déclarer criminelles et illégitimes la plupart des Constitutions de par le monde. En particulier celles qui posent le principe d'élections libres et pluralistes pour lesquelles le peuple ne serait visiblement pas «prêt».

De même seraient des «criminels» les 12.160 signataires de la Charte 08 - chiffrage du 9 décembre 2010 dont plus de 8.000 à l'intérieur du pays. Ils se réclament des normes habituelles de la démocratie sans trop s'intéresser aux «caractéristiques chinoises» que le parti unique entend définir seul et préserver seul.

La référence à Confucius dans la création d'un prix de substitution se retourne contre ses inventeurs : comment percevra-t-on désormais les plus de cinq cents Instituts Confucius que le régime dissémine à travers le monde pour faire connaître «les valeurs chinoises» si ce n'est comme un biais pour la contestation des valeurs universelles, voire comme un moyen de prendre pied dans l'administration des Universités occidentales ?

Le parti chinois s'est consolé comme il a pu, faisant état de nombreux soutiens internationaux : «Malgré les tromperies, les chantages et les menaces, plus de cent pays et organisations internationales ont soutenu la position chinoise et ils représentent la majorité de la population du monde».

De fait, des pays ont accepté de ne pas se faire représenter à la cérémonie du 10 décembre. Après le départ de la Serbie et de l'Ukraine qui se sont rangées dans le camp européen majoritaire, les régimes amis de Beijing restent peu nombreux : Russie, Kazakhstan, Colombie, Tunisie, Arabie Séoudite, Pakistan, Irak, Iran, Vietnam, Afghanistan, Venezuela, Philippines, Egypte, Soudan, Cuba et Maroc. Cette liste confirme l'incapacité du P.C.C. de rallier des régimes à démocratie incontestable. La composition en est claire et n'appelle aucun commentaire.

Liberté d'expression et internet.

21 déc.

L'inventeur du système de censure automatique sur l'Internet, Fang Binxing, a été la cible d'attaques sur son microblog (l'équivalent chinois de Twitter) de la part de cybernautes exaspérés par les blocages dont ils étaient victimes. Des milliers de commentaires injurieux ou le tournant en ridicule ont fait irruption dès l'ouverture du site. Fang Binxing, qui est le président de l'Université des Postes et Télécommunications, a été contraint de fermer son microblog. (*South China Morning Post*, 21 décembre)

13 déc.

L'article de l'hebdomadaire Shidai qui faisait l'éloge de Zhao Lianhai, l'un des dirigeants du mouvement des parents d'enfants contaminés par le lait Sanlu (voir bulletin de novembre sur la condamnation de Zhao), a irrité les services de censure. Les dirigeants ont été priés de retirer les exemplaires de la circulation et de rédiger une lettre d'autocritique. (*Ming Pao* 15 décembre)

10 déc.

Un groupe de journalistes de Hongkong ont été attaqués par une quarantaine d'individus à proximité du domicile de Zhao Lianhai (voir ci-dessus). Les journalistes avaient à peine commencé de photographier le bâtiment. La police, présente, n'est pas intervenue pour protéger les journalistes. Zhao Lianhai, libéré pour «raisons médicales», n'était pas joignable par téléphone. (*South China Morning Post*, 11 décembre)

8 déc.

Dans son rapport annuel, le Comité pour la protection des Journalistes chiffre à vingt-quatre le nombre de journalistes incarcérés en 2009 et à trente-quatre au 1er décembre 2010. L'augmentation viendrait de la détention de journalistes tibétains et ouïghours, en liaison avec les troubles survenus ces deux dernières années au Tibet et au Xinjiang. (*C.P.J.*, 8 décembre)

Démocratie et répression.

15 déc.

Un des organisateurs du Parti de la Démocratie, Ning Xianhua, est sorti de la prison de Jinzhou, au Liaoning, à l'issue de sept ans d'incarcération. L'arrestation de 2003 reposait sur la création d'un syndicat et sur son rôle dans l'activité du Parti de la Démocratie (interdit) au Liaoning. La peine initiale de Ning Xianhua était de douze ans de prison ; elle avait été abaissée à sept ans en appel. Son co-accusé Kong Youping, condamné à dix ans, est encore incarcéré au Liaoning. (*Boxun*, 15 décembre)

9 déc.

Sortie de prison de l'écrivain et cybernaute Du Daobin, après trois ans d'incarcération pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Il reste privé pour deux ans de ses droits civiques et il lui est interdit de rencontrer des journalistes, de parler en public et de publier ses écrits. L'avocat Li Fangping affirme que ces dernières restrictions sont illégales et vont au delà de ce que permet la privation de droits civiques.

Du Daobin avait critiqué la «théorie des trois représentations» de l'ancien président Jiang Zemin, thèse qui permet aux dirigeants d'entreprise privée d'entrer dans le parti communiste. Il avait exprimé quelque sympathie pour les membres du groupe Falungong et avait critiqué la fiscalité agricole.

Du Daobin avait été arrêté en octobre 2003 et condamné en juin 2004 à trois ans d'emprisonnement. La peine avait été suspendue pour quatre ans, après appel. Mais le 21 juillet 2008, quelques jours avant l'expiration des quatre ans, les autorités décidèrent d'appliquer la peine à retardement, affirmant qu'il avait commis plusieurs infractions. (*South China Morning Post*, 10 décembre)

8 déc.

L'un des fondateurs du Parti démocratique de Chine, Qin Yongmin, a été appréhendé par la police de Qinshan à Wuhan (Hubei). Il était sorti de prison le 29 novembre après douze ans d'incarcération pour «subversion du pouvoir d'État». Il avait été arrêté en décembre 1998 alors qu'il requérait l'enregistrement de son parti en compagnie de Xu Wenli et de Wang Youcai, tous deux réfugiés aujourd'hui aux Etats-Unis.

À sa libération, il avait alors envoyé une lettre au chef de l'État pour demander la libération de Liu

... suite en page 3

Xiaobo. On n'a depuis aucune nouvelle. Au total, Qin Yongmin a passé vingt-deux ans de sa vie en prison. (*Apple daily*, 9 décembre ; *South China Morning Post*)

6 déc.

Libération à Jining (Shandong) après vingt et un mois de «rééducation par le travail» du militant des droits civiques Zhang Jinfeng. Il avait participé à une «réunion illégale» et «troublé l'ordre public» pour avoir protesté avec les victimes d'une escroquerie «à la pyramide» montée par la société de produits sanitaires Jizheng. (*Peacehall*, 8 décembre)

6 déc.

Libération à Fuzhou (Fujian) de Lin Yingqiang, après une incarcération de trente et un mois pour «extorsion». Il avait soutenu pendant plusieurs années par des écrits et des pétitions des villageois victimes d'expropriations répétées et non indemnisées, ce qui avait conduit à son emprisonnement en 2007. À sa sortie de prison, Lin Yingqiang a montré la trace des coups reçus peu avant sa libération. Avant son arrestation, des voyous l'avaient attaqué, à l'instigation des autorités locales pour essayer de le réduire au silence. (*Boxun*, 6 décembre)

30 nov.

Les autorités ont rejeté les demandes d'autorisation de manifestation à Hangzhou (Zhejiang) et à Tianjin à l'occasion du «Jour de la prise de conscience de la Loi», le 4 décembre. Parmi les demandeurs de Hangzhou figuraient des membres d'une organisation aujourd'hui interdite, le parti de la démocratie. La police les a retenus et interrogés. (*R.F.A.*, 6 décembre)

27 nov.

Arrestation de Bai Dongping (47 ans), un participant du mouvement démocratique de 1989 et signataire de la Chartes 08, pour «incitation au renversement du régime». Bai Dongping avait présenté récemment des photos d'étudiants qui protestaient contre la répression de 1989. (*Ming Pao*, 29 novembre)

22 nov.

Incarcération de deux musulmans de Tianjin ; ils avaient mis le feu à leur voiture le 15 octobre sur la place Tiananmen de Beijing, pour protester contre la non-prise en considération de leur pétition concernant la discrimination dont leur enfant était victime à l'école, du fait de sa religion. Qi Fangjun et Zhang Peixin ont été condamnés respectivement à cinq ans et quatre ans et demi de prison. Un autre pétitionnaire, Wu Xiuling, qui avait rapporté l'incident à des médias, a été condamné à dix-huit mois de prison. (*R.F.A.*, 29 novembre)

24 juil.

Condamnation à deux ans de rééducation par le travail de Wei Yani pour «trouble à l'ordre public et social». Cette pétitionnaire du district de Tiane (Guangxi) réclame avec d'autres villageois une indemnisation correcte pour les dommages causés par la mise en eau de terrains liée au réservoir engendré par le barrage hydro-électrique de Longtan. Wei Yani venait de subir une condamnation identique de deux ans et avait recouvré la liberté le 13 juin 2010. (*Boxun*, 20 décembre)

Autour du prix Nobel.

(Les mesures privatives de liberté prises en liaison plus ou moins directe avec l'affaire du prix Nobel sont si nombreuses qu'on ne peut toutes les rapporter ici. On s'est limité à quelques-unes des plus significatives)

20 déc.

La tension se relâche un peu après la cérémonie du 10 décembre à Oslo :

- L'avocat de Xi'an (Shaanxi) Zhang Jiankang est retourné chez lui le 20 décembre, après douze jours de voyage forcé.
- Le militant de Beijing Wang Lihong est retourné à son domicile le 18 décembre après dix-huit jours de voyage forcé.
- Le militant de Xi'an (Shaanxi) Yang Hai a regagné son domicile le 17 décembre.
- Le militant des droits civiques de Beijing Li Hai est retourné chez lui le 15 décembre, après quarante-six jours de détention «douce» : seize jours dans un habitat secret du district de Chaoyang et trente jours dans une chambre d'hôte.

... suite en page 4

- De même ont recouvré la liberté, après voyage forcé ou détention «douce», les militants du Guizhou Huang Yanming, Li Renke, Wang Zang, Shen Youlian, Du Heping, Mo Jiangang, Zhang Zhongfa, Lu Yongxiang, Xu Guoqing, Chen Xi et Zeng Ning.

En revanche, on ne sait rien (à la date du 17 décembre) du sort de Shen Minqiang, arrêté le 8 octobre pour avoir accepté de répondre aux médias au sujet de Liu Xiaobo, ni (à la date du 14 décembre) de celui des deux militants du Guizhou Liao Shuanyuan et Wu Yuqin. (*Peacehall, Boxun, 14-20 décembre*)

17 déc.

La prison de Jinzhou a informé la famille de Liu Xiaobo que celui-ci ne pouvait rencontrer sa famille. Celle-ci n'a reçu aucune nouvelle depuis le 8 octobre, sans doute parce que les autorités carcérales ont intercepté les lettres. Liu Xia, l'épouse de Liu Xiaobo, ne peut toujours pas communiquer par téléphone. (*Centre d'information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 17 décembre*)

17 déc.

Principale responsable du groupe des «Mères de Tiananmen», Ding Zilin n'est plus joignable depuis les quelques jours qui ont précédé la remise du prix Nobel à Liu Xiaobo. L'association proteste et demande l'arrêt de ces coupures administratives de communication. Ding Zilin et son époux résident d'ordinaire à Wuxi (Jiangsu). (*Ming Pao, 17 décembre*)

11 déc.

L'avocat de Guangzhou Yuan Xinting qui avait regardé la cérémonie d'Oslo en direct a été appréhendé pour «troubles à l'ordre social et organisation d'activités culturelles». La police l'a relâché le lendemain après dix heures de détention. Dans la capitale, les universitaires Cui Weiping et Xu Youyu ainsi que les militants Zhou Li et Liu Dejun ont été détenus puis remis en liberté.

L'avocat Liu Xiaoyuan a été interdit de sortie du territoire, par crainte peut-être qu'il se rende à la cérémonie de remise du prix. Il en fut de même de l'avocat Mo Shaoping et de l'artiste Ai Weiwei, ainsi que du professeur de l'Université de Beijing Xia Yeliang. (*Ming Pao, 12 décembre*)

11 déc.

Le terme de «chaise vide», qui circulait sur l'Internet et symbolisait l'absence à Oslo du lauréat, fait partie de la liste des mots tabous qui justifie l'intervention de la censure et le blocage des sites ou des blogs. (*South China Morning Post, 11 décembre*)

10 déc.

La police a renforcé son contrôle sur les amis de Liu Xiaobo aux approches de la cérémonie de remise du prix. La maison du lauréat est gardée par plusieurs cars de police. Liu Xia, l'épouse de Liu, ne peut être jointe par téléphone depuis l'annonce du prix en octobre. À l'entrée de la rue, un panneau en interdit l'entrée au motif qu'elle est en chantier. Les restaurants proches ont été fermés ainsi que le supermarché voisin («pour cause d'inventaire»). Il en va de même d'une librairie tenue par un ami de Liu Xiaobo. (*South China Morning Post, 11 décembre*)

10 déc.

Plusieurs militants des droits civiques ont été invités à quitter la capitale pour le jour de la remise du prix. Parmi eux, Zhang Zuhua, juriste et co-rédacteur de la Charte 08 ; Teng Biao, avocat et professeur à l'Université de Science politique et de droit ; Gao Yu, ancien rédacteur en chef de l'Hebdomadaire économique de Beijing ; Yang Hai, militant des droits civiques de Xi'an (Shaanxi) ; Zhang Jiankang, avocat. Les communications par téléphone portable et l'accès à l'Internet de plusieurs militants des droits civiques ont été coupés. (*Apple Daily, 10 décembre*)

10 déc.

La censure a noirci les écrans des chaînes TV5, C.N.N. et B.B.C. lors de la retransmission de la cérémonie, comme elle avait fait lors de l'annonce de l'octroi du prix à Liu Xiaobo deux mois plus tôt. Elle a aussi empêché l'accès au site Internet de la radio norvégienne. (*South China Morning Post, 11 décembre*)

10 déc.

Plus de quarante militants des droits civiques en exil se sont rendus à Oslo pour soutenir le choix du lauréat et pour protester devant l'ambassade de Chine, à l'initiative d'Amnesty international. Parmi eux : Yang Jianli, Wan Yanhai, Zhang Jian, Feng Congde et le sinologue américain Perry Link. (*South China Morning Post, 10 décembre*)

Liberté religieuse.

22 déc.

Le porte-parole du Bureau des Affaires religieuses du gouvernement a vivement attaqué les déclarations du Vatican en date du 17 décembre, selon lesquelles la liberté religieuse n'était pas assurée en Chine.

Le système de représentation des Catholiques «ne touche pas à la doctrine et ne viole pas les croyances fondamentales des Catholiques. Il n'est pas question qu'il ait à être reconnu par une organisation ou un État étrangers...Aux termes de la Constitution, ni les corps religieux ni les affaires religieuses n'ont à être soumis à une quelconque domination étrangère...Nous nous demandons si tout simplement ils n'ont pas lu nos statuts ou si, délibérément, ils confondent politique et religion... Utiliser les croyances religieuses pour répandre une philosophie politique est très dangereux et ne peut que gravement porter tort au sain développement de l'Église catholique de Chine». (*Xinhua*, 22 décembre)

9-18
déc.

Détention dans la capitale pour interrogatoire du militant des droits civiques et responsable chrétien Fan Yafeng. Après son retour chez lui, un cordon policier empêche ses amis de le rencontrer. Le Centre de recherche Shenshan, groupe religieux que fréquente Fan Yafeng, a reçu la visite de la police le 12 décembre. Elle en a confisqué les ordinateurs, les téléphones mobiles, les caméras, les chéquiers et les cartes bancaires, ainsi que 20.000 yuan en espèces. Selon l'épouse de Fan Yafeng, Wu Lingling, interrogée le 12 décembre, la police porte son intérêt sur une publication du groupe. (*Boxun*, 18 décembre)

9 déc.

Désignation d'un évêque non reconnu par le Vatican, l'évêque Ma Yinglin de Kunming (Yunnan), comme président de la Conférence chinoise des évêques catholiques. Simultanément, l'évêque Fang Xingyao de Linyi (Shandong) - qui avait été nommé avec le double accord du Vatican et de Beijing - est devenu le président de l'Association patriotique des Catholiques de Chine, association que le Vatican dénonce depuis 2007 comme incompatible avec la doctrine de l'Église. Ces deux décisions apparaissent comme deux humiliations infligées au Vatican. (*South China Morning Post*, 10 décembre)

7 déc.

Un groupe de catholiques de Hongkong a manifesté devant le Bureau de liaison du territoire, demandant le respect de la liberté religieuse. Les participants estimaient que la participation d'une partie du clergé à l'assemblée de l'Église catholique patriotique avait été obtenue par la contrainte, voire par la violence policière. (*R.T.H.K.*, 7 décembre)

2 déc.

Une centaine de séminaristes ont manifesté devant le Bureau des affaires religieuses à Shijiazhuang (Hebei) en silence mais en brandissant des pancartes qui réclamaient le départ du recteur adjoint. Celui-ci, récemment nommé, n'est pas catholique ; il devait donner des cours de politique. Le directeur du séminaire est un évêque nommé sans l'approbation du Vatican. Il n'y avait pas eu de telle manifestation depuis dix ans. (*South China Morning Post*, 3 décembre)

Les avocats. L'appareil judiciaire.

20 déc.

La police de Wuhan a approché la famille du militant démocrate Li Tie, détenu pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Elle lui a demandé de choisir à la place de Jin Guanghong un autre avocat qu'elle propose. L'avocat actuel n'a pas accès au dossier de son client car on lui oppose qu'il s'agit de «secrets d'État» : selon la police et sans plus de précisions, il serait membre d'une association domiciliée en Angleterre. (*Boxun*, 20 décembre)

14 déc.

Alors qu'il conduisait sa voiture au milieu de la nuit en compagnie d'un confrère, l'avocat de Beijing Zhang Kai, qui a traité récemment plusieurs dossiers «sensibles», a été poussé sur le côté de la route par trois véhicules sans plaque minéralogique. Une dizaine d'individus ont frappé les vitres de son véhicule et tenté de l'en faire sortir mais il est parvenu à se dégager et à se mettre en lieu sûr. Zhang Kai ignore les motifs précis de cette agression. (*Boxun*, 15 décembre)

... suite en page 6

7 déc.

Lors d'un procès tenu à Xi'an (Shaanxi), l'un des avocats, Dong Qianyong, a été frappé au visage par un fonctionnaire du tribunal. Il avait demandé que l'on ôtât les fers de son client et que l'on allumât la salle du tribunal en attendant la venue du juge qui était en retard. La police n'a pas donné suite à leur plainte contre le fonctionnaire. Son client était jugé pour avoir «créé des troubles» en organisant des villageois dans une action en compensation pour les réquisitions de terrains liées à la construction d'une usine de briques par le secrétaire du Parti dans le village. (*Peacehall, 7 décembre*)

26 nov.

La Cour suprême a annulé 10% des condamnations à mort depuis 2007, selon le directeur de son Département de recherches. Les principaux motifs de condamnations sont l'homicide, le vol qualifié, les blessures graves, le viol, le trafic de drogue et les enlèvements. Les annulations se fondent pour partie sur le fait que les aveux ont été obtenus par la torture ou sur le niveau de qualification insuffisant des juges en milieu rural. (*Xinhua, 26 novembre*)

Conflits du travail. Condition ouvrière.

22 déc.

Selon la Commission nationale pour le Développement et la Réforme, 45 millions de travailleurs migrants – sur un total recensé de 209 millions - auraient désormais une assurance de couverture médicale. Cette couverture couvrirait à la fin octobre 424 millions d'individus dans les centres urbains. À la campagne, un autre système d'assurance concernerait 835 millions de personnes. Au total, ces deux systèmes coûteraient à l'État l'équivalent de douze euros par personnes et par an, ce qui suffirait à couvrir 60 à 75% des dépenses personnelles de maladie. (*Xinhua, 22 décembre*)

19 déc.

À l'approche de la fête du Printemps, les conflits se multiplient dans les entreprises en raison des salaires impayés. Dix ouvriers d'une entreprise de Shanghai qui revendiquaient à ce sujet ont été attaqués - et blessés pour la plupart d'entre eux - par quelques quarante voyous. Quatre jours plus tôt, des douzaines de travailleurs migrants d'une entreprise immobilière ont affronté la police dans la capitale du Jiangsu, Nanjing ; il y eut plusieurs blessés. (*Xinhua, 22-19 décembre*).

18 déc.

Trois mille salariés, en majorité des femmes, accompagnés de leur famille, ont occupé une usine de textile de Baoji (Shaanxi) et pris deux cadres dirigeants en otages. L'entreprise était au bord de la faillite et les salariés, mécontents des indemnités proposées, suspectaient la direction de corruption. La police est intervenue pour libérer des otages ; les bagarres ont fait plusieurs blessés. Il y eut douze arrestations. (*R.F.A., 21 décembre*)

13 déc.

Un nouveau cas d'esclavage vient d'être révélé par la presse. Une usine de matériaux de construction du district de Tokxun (Xinjiang) a employé pendant trois ans une douzaine d'ouvriers, dont certains handicapés mentaux, sans les payer, sans liberté de mouvement et en les nourrissant comme s'il s'agissait de bestiaux. L'établissement les avait achetés à une «Agence pour l'adoption des mendiants», située au Sichuan dans le district de Qu. La presse avait rapporté un semblable cas en mai 2007 dans une briqueterie du Shanxi. En janvier 2010, la télévision de Shanghai faisait état de salariés handicapés, contraints de travailler dans une briqueterie pour un salaire annuel de 208 yuan (21 euros). (*Tengxun, China Labour Bulletin, 13 décembre*)

7 déc.

Une explosion dans la mine Juyuan du district de Mianchi, près de Sanmenxia (Henan), a fait vingt-six morts. La mine avait été fermée pour des opérations d'améliorations techniques mais la direction avait demandé aux ouvriers de reprendre le travail avant la fin des travaux. Le responsable de la sécurité était absent lors de l'explosion ; le directeur de la mine s'est enfui, après avoir caché quatre cadavres dans une galerie. (*Xinhua, 8 décembre*)

Mouvements de masse. Conflits fonciers.

20 déc.

Deux milliers d'enseignants privés ayant perdu leur emploi se sont rassemblés devant les bâtiments du gouvernement de la province à Zhen-zhou (Henan) pour protester contre la disparition de leur revenu et l'absence de couverture médicale. Ils venaient de toute la province mais les autorités locales s'étaient arrangées pour bloquer les départs vers Zhengzhou ; elles avaient en outre envoyé du personnel dans cette ville pour identifier les manifestants originaires de leur circonscription. (*Minsheng Guancha*, 20 décembre)

4 déc.

Plus de mille pétitionnaires se sont rassemblés devant le bâtiment de la télévision nationale pour exposer divers griefs et obtenir le soutien des médias. Ils ont été dispersés par la police. Le 4 décembre est le jour de la «prise de conscience de la loi». Selon Radio Free Asia, plus de trois mille pétitionnaires ont été mis en détention ce jour-là. (*R.F.A., Xinhua*, 4 décembre)

29 nov.

Un millier de villageois ont affronté la police, au sujet d'indemnités de terrain jugées insuffisantes, dans l'agglomération de Yangjiang (Guangdong). Il y aurait eu une dizaine de blessés et peut-être quelques décès. (*R.F.A.*, 30 novembre)

25 nov.

Une échauffourée a opposé des milliers de protestataires contre une réquisition de terrains à des voyous armés de machettes dans la municipalité de Chencun, dans le district de Shunde, près de Foshan (Guangdong). Les manifestants se sont emparés de quatre voyous, que la police délivra par la suite. Peu après, dix mille manifestants ont affronté la police devant les bâtiments municipaux. (*Apple Daily*, 29 novembre)

Minorités ethniques.

QUESTION OUIGHOURE

18 déc.

Un journaliste chinois qui travaillait sur des questions «sensibles» pour le quotidien du Xinjiang Beijiang Chenbao a été frappé sauvagement par des inconnus à Kultun. Sun Hongjie se trouve depuis dans le coma. Le journal a reçu l'ordre de ne pas parler de cette agression ; les autorités affirment que l'incident n'est en rien lié à l'activité professionnelle du blessé. (*R.S.F.*, 21 décembre)

16 déc.

Cinq mille musulmans ont assisté à Ouroumtchi aux funérailles du mollah Mahemuti, décédé la veille. Des milliers de policiers et de personnels paramilitaires ont été dépêchés pour assurer le respect de la loi martiale à la porte sud de la ville. Les forces de Sécurité se sont aussi montrées à Hami, à Kashgar et à Hotan pour limiter la participation locale à ces funérailles. Il y aurait eu une centaine de mises en détention. (*Centre pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, R.F.A.*, 20 décembre)

7 déc.

Les écoles et jardins d'enfants vont devoir assurer leur propre sécurité. Chaque établissement sera tenu de louer au moins quatre gardes pour l'automne 2011. S'il compte plus de deux cents élèves ou si «l'environnement est compliqué au point de vue de la sécurité», les gardes devront être en fonction dès le printemps 2011, au retour des vacances d'hiver. Il incombe aux écoles de fournir les équipements de ce personnel. Ce dernier devra disposer de permis délivrés par les autorités locales. (*Xinhua*, 7 décembre)

avril
2010

Condamnation du journaliste Memetjan Abdulla, employé au service en ouïghour de la radio nationale, à la prison à vie. Il avait traduit et diffusé sur son site Salkin des articles sur la situation des Ouïghours ; il était détenu depuis septembre 2009. Gulmire Imin, journaliste travaillant pour le site Salkin, a été condamnée à la même peine. Le procès a été tenu secret. Il leur était reproché d'avoir diffusé un appel du World Uyghur Congress et d'avoir incité à l'émeute de l'été 2009. (*Reporters sans frontières*, 24 décembre)

QUESTION TIBETAINE

16 déc.

Condamnation de Sungab Gyatso, un moine directeur de la revue Rewa Kang Lam, à trois ans de prison pour incitation à des manifestations. Il serait incarcéré depuis mars 2010. (*Reporters sans frontières, 24 décembre*)

3 déc.

Les enfants des régions rurales recevront une éducation préscolaire bilingue de deux ans dans les prochaines années. Le pourcentage des enfants inscrits dans le cycle maternel est de 24,5% ; il passerait à 60% en 2015. (*Xinhua, 3 décembre*)

QUESTION MONGOLE

14 déc.

L'universitaire dissident Hada devait terminer ses quinze ans de prison le 10 décembre. Mais on ignore s'il est libre, où il se trouve et quelles contraintes pèsent encore sur lui. Son épouse l'a rencontré en prison le 3 décembre mais on est sans nouvelles d'elle et de son fils depuis le 5 décembre, date à laquelle ce dernier a parlé aux médias. (*Boxun, 14 décembre*)

Hongkong - Macao

24 déc.

Dans son message de Noël, l'évêque de Hongkong John Tong Hon s'est adressé aux autorités chinoises sur un ton inhabituellement critique et leur a demandé de libérer les dissidents emprisonnés Liu Xiaobo et Zhao Lianhai, l'un au nom de son combat pour les droits de l'homme, le second pour ses efforts pour faire éclater la vérité dans le scandale du sang contaminé.

Il s'est aussi déclaré solidaire des Chrétiens de l'Eglise non officielle qui se trouvent derrière les barreaux et a protesté contre les pressions qui ont amené des évêques à assister à l'assemblée «illégitime» de l'Eglise patriotique. (*South China Morning Post, 24 décembre*)

26 nov.

Le territoire de Hongkong sera pleinement intégré dans le douzième plan quinquennal chinois, alors que dans les plans précédent, il n'était qu'à peine mentionné. L'économie de Hongkong équivaut à la moitié de celle du Guangdong, la province voisine, alors que lors du transfert de souveraineté en 1997, elle en représentait le double. (*South China Morning Post, 26 novembre*)

Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

22 déc.

En deux ans, la police de la province du Guizhou a remis en liberté 151 enfants et 209 femmes, prisonniers de quarante et un cercles de trafic humain. Ces gangs, particulièrement actifs dans les zones rurales, revendent les enfants à des couples stériles et les femmes à des célibataires. De préférence dans les régions éloignées pour diminuer les chances de retour au village. Une base de données avec renseignement ADN a permis de réunir de nombreux enfants et parents. (*Xinhua, 22 décembre*)

15 déc.

Depuis le début de la campagne contre les violations de la propriété intellectuelle en octobre, six cents cas d'infraction ont été décelés entraînant des poursuites contre 1.169 individus. Il s'agit en majorité de violations de marque commerciale (70%) et de productions de contrefaçons ou d'articles de pacotille. (*Xinhua, 15 décembre*)

15 déc.

Le produit intérieur brut chinois, selon les sources officielles, se serait élevé à 34.000 milliards de yuan en 2009, soit environ 3,7 milliards d'euros. (*Xinhua, 15 décembre*)

Note LdH : Ce chiffre dont on n'a pas les moyens de vérifier le bien fondé, comprend la production des entreprises étrangères et les investissements étrangers. On estime en général que la part de cette somme qui revient au consommateur de base n'excède pas 40%. Rapporté à une population d'un milliard trois cent millions, le revenu disponible moyen atteint à peu près trois euros par jour. Il s'agit d'une moyenne entre le niveau de vie d'une minorité très riche et une majorité à vie modeste ou précaire.

... suite en page 9

- 15 déc.** Selon un rapport de l'Académie des Sciences, près de la moitié (45,6%) des travailleurs migrants venus des campagnes ont moins de trente ans. Leur temps de travail dépasse celui de leurs aînés et leurs gains sont inférieurs. *(Xinhua, 15 décembre)*
- 14 déc.** Treize mille musulmans ont fait le pèlerinage de la Mecque en 2010. *(Xinhua, 14 décembre)*
- 11 déc.** La poussée annuelle des prix s'est élevée en novembre à 5,1% avec un accroissement de 11,7% pour les produits alimentaires. *(Xinhua, 11 décembre)*
- 7 déc.** Dans les onze premiers mois de l'année, les inondations ont fait 3.222 morts et 1.003 disparus. Deux cent soixante dix agglomérations ont été envahies par les eaux ; 437 cours d'eau sont sortis de leur lit. Le nombre des maisons détruites s'élève à deux millions et demi. *(Xinhua, 7 décembre)*
- 1 déc.** Les autorités chinoises continuent d'affirmer que les sources principales de diffusion du virus du Sida sont l'usage de drogues et l'homosexualité. Mais ce qui est vrai à l'échelle de la planète ne l'est pas pour la Chine. Là, ce sont, dans les années 90, les campagnes de prélèvements sanguins rétribués et pratiqués sans respect des précautions élémentaires qui ont provoqué l'épidémie, notamment au Henan et dans l'Anhui. Le gouvernement se refuse à reconnaître ses responsabilités et, au contraire, s'en prend à ceux qui les soulignent, comme Hu Jia - aujourd'hui en prison – ou Wan Yanhai – réfugié aux États-Unis et le médecin Gao Yaojie, elle aussi contrainte à l'exil et dont un livre vient de sortir à ce sujet le 30 novembre à Taiwan. *(South China Morning Post, Central News Agency, 1er décembre)*
- 29 nov.** Au cours des neuf premiers mois de l'année, la police a arrêté 3.031 personnes impliquées dans le montage de 1.233 pyramides financières et 1.316 personnes à l'origine de 974 collectes illégales de fonds. Depuis 2008, au total, 4.900 systèmes de pyramides et 4.500 collectes illégales ont été brisés. *(Xinhua, 29 novembre)*
- 29 nov.** Depuis 2008, la police a relevé sept mille cas de fabrication de fausse monnaie. Pour la seule période de janvier à novembre 2008, six mille individus ont été arrêtés, impliqués dans 3.688 cas. *(Xinhua, 29 novembre)*
- 29 nov.** Le nombre officiel total des morts dues au Sida s'est accru de près de vingt mille en un an, passant de 49.845 en octobre 2009 à plus de 68.000 en octobre 2010. Les services de l'O.M.S. estiment à 740.000 le nombre des individus porteurs du H.I.V. ; le chiffre donné par l'administration chinoise est de 370.000. *(Xinhua, 29 novembre)*
- 25 nov.** Selon la Fédération nationale des femmes, 30% des foyers sont le théâtre de violences conjugales ; 85% des victimes sont des femmes. Ces violences sont à l'origine de cent mille séparations familiales chaque année. Il n'apparaît aucun lien entre le niveau de vie et l'emploi de la violence. *(Xinhua, 25 novembre)*

BIBLIOGRAPHIE.

- **Rapport Annuel Du C.P.J.. Committee To Protect Journalists., décembre 2010.**
Contient une liste et une présentation des journalistes incarcérés en Chine.
Document accessible sur le site : <http://cpj.org/imprisoned/2010.php>

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po.

POUR NOUS CONTACTER, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».